

Chiffres clés

- 1 958 établissements dont 1 550 sans salarié
- 2 380 salariés
- 12,4 % des effectifs salariés de la filière
- 1,3 % des salariés de l'industrie régionale

Ce secteur regroupe l'ensemble des activités de la sylviculture concourant à la production de bois sur pied (boisement, entretien, gestion de la forêt...) et les activités d'exploitation forestière qui aboutissent à la production de bois bruts pour les activités situées en aval (grumes, bois de trituration...) ou de bois de chauffage.

Depuis 1999, suite à plusieurs tempêtes et à des crises économiques, la récolte de bois en Bourgogne-Franche-Comté est soumise à des variations plus ou moins importantes. Après la tempête Lothar qui a traversé une large partie de l'hexagone en décembre 1999, les volumes de bois récoltés en 2000 sont en augmentation de 7 %. Les exploitants forestiers ont ainsi récoltés 4,23 millions de m³ de bois ronds. L'année suivante, du fait de stocks élevés, la récolte est nettement plus faible, 3,04 millions de m³. Les années suivantes, l'exploitation forestière redémarre progressivement pour dépasser les 5 millions de m³ en 2007. En particulier, la récolte de bois d'œuvre de conifères double de volume. Ainsi, cette dernière qui s'élevait à 1,14 million de m³ en 2001, atteint 2,31 millions de m³ en 2007.

La tempête Klaus du 24 janvier 2009 n'a pas touché directement la région. Cependant, l'exploitation de la forêt des Landes suite aux dégâts occasionnés dans le sud-ouest de la France (60 % de la forêt des Landes affectées et environ 40 millions de m³ d'arbres détruits) a concurrencé la demande en résineux adressée aux autres régions forestières. En parallèle, la crise économique qui a débuté en septembre 2008 a affecté directement la de-

mande à compter de 2009, notamment en bois d'œuvre. Aussi, en 2009, la récolte redescend sous la barre des 4 millions de m³. Depuis 2010, la récolte régionale s'est redressée et semble se

Les services de soutien premier employeur de ce secteur d'activité

Activité principale	Nombre d'établissements	Effectifs salariés au 31/12/2014
Sylviculture et exploitation forestière	1 958	2 384
dont Sylviculture et autres activités forestières	68	201
dont Exploitation forestière	1 326	733
dont Services de soutien à l'exploitation forestière	564	1 450

Source : Insee - Clap 2014, Expertise FiBois Bourgogne-Franche-Comté

stabiliser. Elle atteint 4,74 millions de m³ en 2015, soit 13 % du volume national. Plus des deux tiers des volumes récoltés sont réalisés par des exploitants forestiers régionaux, le reste principalement par des entreprises de régions voisines Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est. De même, les entreprises régionales exploitent également des massifs extérieurs notamment en Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est.

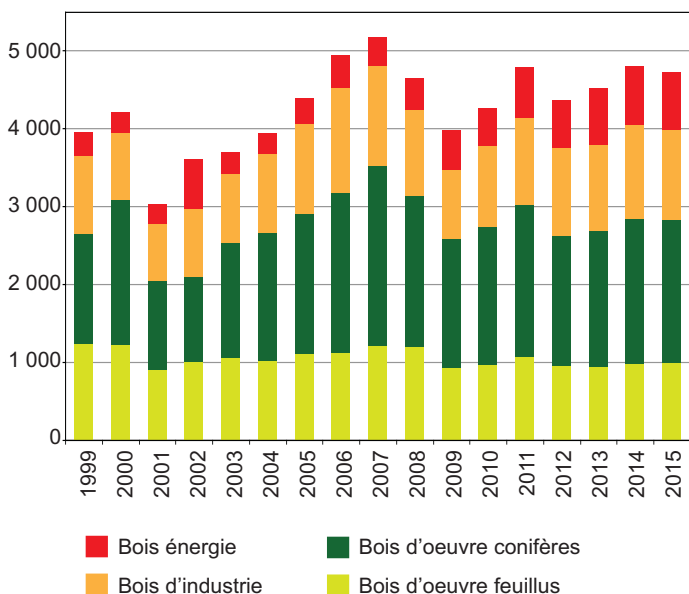
Les deux tiers de la récolte de bois d'œuvre en résineux

Sur le territoire régional, les feuillus sont majoritaires en volume sur pied. En revanche, pour le bois d'œuvre qui représente 60 % de la récolte, le volume de résineux est deux fois supérieur à celui de feuillus. Cette situation s'explique par une demande surtout présente sur le bois construction essentiellement au profit des résineux et des cycles d'exploitation plus courts dans les forêts résineuses (40 à 60 ans) que dans les forêts feuillues (80 à 120 ans). Le chêne et le hêtre constituent la majorité des feuillus récoltés pour le bois d'œuvre. Pour les résineux, les deux tiers des volumes récoltés sont des sapins et épicéas. Dans les années à venir, la récolte de douglas devrait progresser avec l'arrivée à maturité des plantations du Morvan. La récolte de bois destinée à l'industrie est stable depuis plusieurs années, en moyenne 1 million de m³ depuis 2010. Le bois énergie, commercialisé à hauteur de 749 000 m³ en 2015, est en forte progression, + 60 % au cours des six dernières années.

Avec 315 200 m³ vendus à l'étranger en 2015, 7 % de la récolte régionale est exportée, un taux proche de la moyenne nationale. Les volumes exportés sont constitués à 46 % de bois d'œuvre et à 40 % de bois de trituration. En 2016, les exportateurs de bois situés en Bourgogne-Franche-Comté ont exporté vers des pays tiers pour près de 38 millions d'euros de bois bruts. Sur l'année, un excédent de 27 millions se dégage, les importations atteignant les 11 millions d'euros. Les flux les plus importants se

Une récolte de bois en dents de scie

En milliers de m³ de bois ronds



Source : Agreste - Enquêtes annuelles exploitations forestières 1999 à 2015

font principalement vers les pays voisins, Italie, Allemagne, Belgique et Suisse. Avec les trois premiers pays, la région affiche un excédent de respectivement 14, 7 et 6 millions d'euros sur l'année. Avec la Suisse, la Bourgogne-Franche-Comté enregistre son principal déficit d'échanges de bois brut, soit 4,7 millions d'euros.

Forte présence de l'ONF dans la région

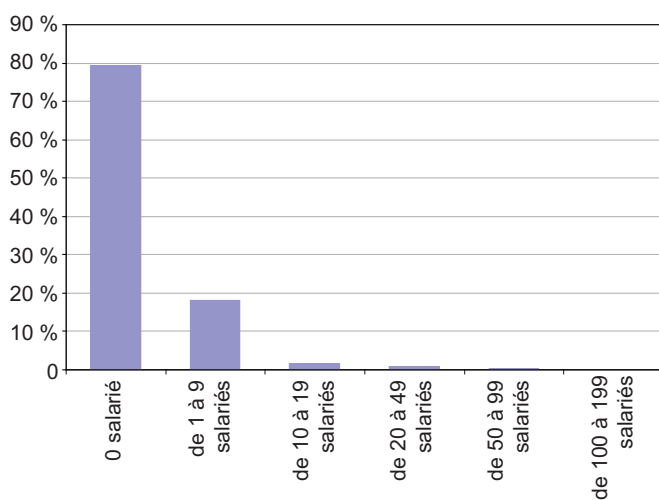
Début 2015, près de 1 960 établissements œuvrent dans le domaine de la sylviculture et de l'exploitation forestière. Ils représentent 42 % des établissements de la filière pour seulement 12 % de la main-d'œuvre régionale de la filière, soit 2 380 salariés. En effet, la grande majorité des établissements (79 %) n'ont aucun salarié. Souvent, il s'agit d'entreprises d'exploitation forestière qui sont essentiellement localisées à proximité des différents massifs forestiers, les Vosges, le Jura, le Morvan et le Châtillonnais. Sur la période 2011-2015, l'emploi s'est maintenu. Dans ce secteur d'activité, une seule entreprise, l'Office national des forêts (ONF), représente la moitié des effectifs, soit 1 170 agents en BFC. Ils gèrent et entretiennent les forêts publiques. En effet, les deux cinquièmes de la forêt régionale appartiennent à l'Etat et à des collectivités territoriales, le reste à des propriétaires privés. Au niveau national, c'est un quart de la forêt qui est public.

Cette forte présence de l'ONF influence la structure de l'emploi dans le secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière. Ainsi, les agents de l'ONF étant le plus souvent des techniciens forestiers, les professions intermédiaires représentent un tiers de l'ensemble des salariés contre seulement 14 % dans l'ensemble de la filière. Le taux d'encadrement est parmi les plus faibles de la filière avec seulement 4 % des effectifs. La moitié de salariés sont des ouvriers, en majorité non qualifiés. C'est une profession peu féminisée.

Cette main-d'œuvre est âgée en moyenne de 40 ans comme dans l'ensemble de la filière. Près d'un poste sur cinq est occupé par des personnes âgées de 55 ans et plus contre 15 % pour la filière. Cette sur-représentation s'explique essentiellement par la

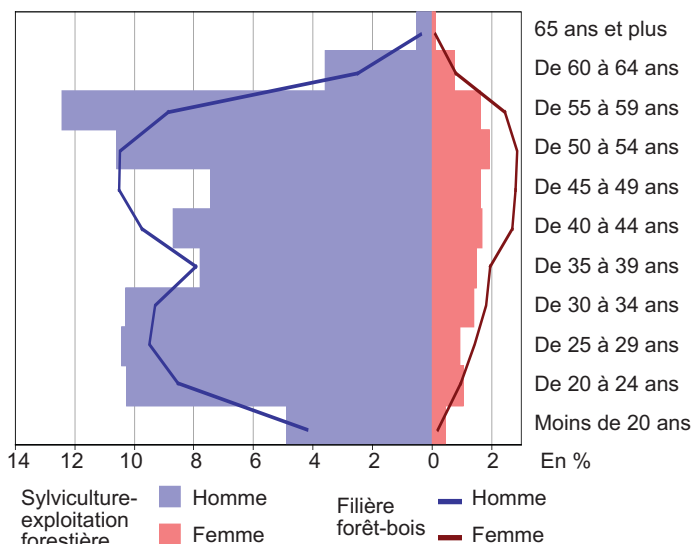
Une majorité d'établissements sans salarié

Répartition des établissements



Source : Insee - Clap 2014, Expertise FiBois Bourgogne-Franche-Comté

Une surreprésentation des moins de 30 ans et des plus de 50 ans

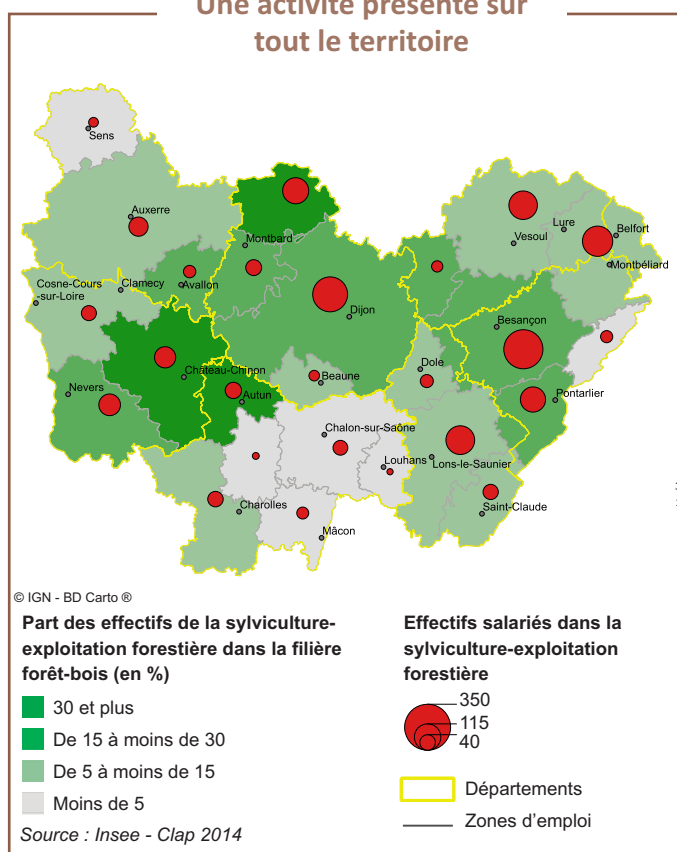


Source : Insee - DADS 2014

pyramide des âges des agents de l'ONF. Cependant, 30 % des postes sont occupés par des jeunes de moins de 30 ans, soit 5 points de plus que pour l'ensemble des activités. Néanmoins, souvent, ces jeunes ne restent pas dans la filière en raison de conditions de travail difficiles.

Avec 1 940 euros en moyenne mensuelle, la rémunération nette est supérieure de 90 euros à la moyenne de la filière notamment grâce à l'importance des professions intermédiaires.

Une activité présente sur tout le territoire



© IGN - BD Cartho ©

Part des effectifs de la sylviculture-exploitation forestière dans la filière forêt-bois (en %)

30 et plus
De 15 à moins de 30
De 5 à moins de 15
Moins de 5

Effectifs salariés dans la sylviculture-exploitation forestière

350
115
40

Départements
Zones d'emploi

Source : Insee - Clap 2014